

Procès verbal du Conseil d'École Élémentaire du 21 octobre 2022

Personnes présentes :

Enseignants : Maupin Delphine, Salomon Sophie, Clerc Muriel, Geoffray Luc (président de séance), Godek Caroline,
Parents d'élèves : Mmes Porté Laure, Tollis Fanny, Garrot Estelle, Wex Anouchka, Roumier Pauline, Ponée Céline,
Baumgart Mélanie
Périscolaire : Mme LARGY Anne-Laure (responsable du site de Sombornon)

Personnes excusées :

Mme Décaris Stéphanie - IEN : M. Niermont - SIVOS. M. Roignot (Président du Sivos Spuller , maire de Sombornon)
Parents d'élèves : Mmes LAMBLLOT Narsama, BRUNOT Clémence, HILAIRE Alexandra, GARNIER Anne-Caroline
DDEN : Mme REGNIER Véronique - RASED : Mmes LOMBARD Nathalie, DURLET VOLKEN Marie.
AESH : Mmes LERAT Cécile, PEREZ Hélène.

1- Installation du nouveau Conseil d'Ecole et résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

Nombres d'électeurs	239	<u>Titulaires :</u> Estelle GARROT, Anouchka WEX, Mélanie BAUMGART, Laure PORTÉ, Pauline ROUMIER, Céline PONÉE	<u>Suppléantes :</u> Narsama LAMBLLOT, Clémence BRUNOT, Fanny TOLLIS, Alexandra HILAIRE, Anne-Caroline GARNIER
Nombre de votants	172		
Suffrages exprimés	160		
Taux de participation	71,97 %		

2- Point sur la rentrée : effectifs / répartitions/ équipe pédagogique.

La seule modification de l'équipe des enseignants concerne le retour de M. BACHELLERIE Jérôme pour la décharge de direction le jeudi à l'élémentaire et quelques mardis car le taux de charge est passé à 33 %.

Mme LERAT Cécile, AESH continue d'intervenir auprès d'une élève en élémentaire complétée par PEREZ Hélène qui intervient également sur un autre élève spécifiquement.

Nous avons un remplaçant à plein-temps et deux à mi-temps affectés à l'école mais qui interviendront régulièrement sur les autres écoles du secteur.

Effectif de 143 élèves pour les 6 classes. +9 par rapport à l'année scolaire précédente.

Répartition par niveau : **CP : 34 ; CE1 : 27 ; CE2 : 28 ; CM1 : 31 ; CM2 : 23**

CP	Muriel CLERC	21 CP	CE2	Stéphanie DECARIS	24 CE2
CP-CE1	Sophie SALOMON	13 CP - 8 CE1 = 21	CM1-CM2	Caroline GODEK	19 CM1 - 9 CM2 = 28
CE1-CE2	Delphine MAUPIN	19 CE1 - 4 CE2 = 23	CM2-CM1	Luc GEOFFRAY Jérôme BACHELLERIE (Jeudi)	14 CM2 - 12 CM1 = 26

Modifications : Une élève arrive en CP et une autre quitte l'école à la rentrée des congés de Toussaint donc l'effectif de 143 élèves reste stable avec 22 enfants en CP/CE1 (14 CP) et 25 enfants en CM2/CM1 (11 CM1)

Afin de réduire la quantité de papier, beaucoup d'informations seront adressées aux familles via la messagerie de l'école ou déposé sur le site de l'école. Seuls les documents qui demandent un retour de la part des familles seront toujours collés dans le cahier de liaison (bleu)

Le protocole sanitaire est toujours au niveau « socle », celui de base, qui ne fait que des recommandations sur le lavage des mains à l'entrée en classe. Les enseignants imposent un lavage des mains aux récréations et l'aération des locaux doit être régulière. Les activités d'EPS sont possibles en intérieur. Le protocole en place pour l'isolement et la déclaration des cas-contact est celui de mars 2022.

Une poussée des cas de Covid peu après la rentrée nous a fait craindre le pire mais tout est revenu à la normale maintenant.

Les enseignants constatent que le groupe des enfants qui utilisent le bus arrive à l'école toujours tardivement, avec 05 voire 10 min de retard. La situation de la sortie à 11 h 25 c'est un peu améliorée mais pas optimale à cause des travaux.

Outre ce retard, les enseignants doivent faire sans arrêt des remontrances à des enfants très perturbateurs dans les rangs « du bus ». Pas un jour sans l'énoncé de problèmes de comportement concernant les rapports entre enfants mais aussi dans la relation avec les encadrants.

3- Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur doit être voté chaque année par le premier conseil d'école. Il a été envoyé en avance aux membres du conseil d'école afin de faciliter la discussion et le vote. Les horaires ont été modifiés sur le document.

Le règlement de l'école élémentaire est adopté à l'unanimité.

Il sera envoyé par messagerie et mis en ligne sur le site de l'école. Un accusé de réception sera collé dans le cahier de liaison afin que les parents puissent attester d'en avoir pris connaissance.

4- Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires et intervention du RASED.

Les APC ont débuté dès la rentrée de 16 h 30 à 17 h 30 par petits groupes. Les jours sont variables selon les classes. Les parents des élèves concernés sont informés à l'avance et donnent leur autorisation pour ces APC.

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté.

Constitution de l'antenne de Sombernon : Nathalie LOMBARD : psychologue scolaire,

Marie DURLET VOLKEN: maîtresse E qui intervient à la demande des familles ou des enseignants (avec accord des familles).

Mme DEGOULANGE Léa complète le temps d'intervention de Mme Volken les lundis.

Contact : **Tél : 06 40 91 55 40** ou rased.sombernon@ac-dijon.fr

*Référente A.S.H (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés) :

Mme Natacha PALLIER est la personne référente pour la scolarisation des enfants porteurs d'un handicap.

Contact : ce.referentash21-ash3@ac-dijon.fr

5- Les projets et activités des classes.

EPS : la réservation de la salle des fêtes le mardi AM est toujours effective.

Avec les travaux en cours, c'est la seule salle disponible pour la pratique sportive ; la petite cour est difficilement utilisable pour des jeux de ballons, forêt autour et poteaux)

- Cycle natation. Il ne concernera que les CM1 cette année. Cycle de 8 séances les lundis matins du 16 janvier 2023 au 20 mars 2023. C'est une activité obligatoire qui est intégralement financée par le SIVOS (bus et redevance piscine).

Encadrement par l'enseignant et 1 MNS.

Des parents seront demandés pour encadrer les moments de vie collectives, transport et vestiaires.

- Bibliothèque. Les passages des classes à la bibliothèque reprennent selon un calendrier établi.

- École et cinéma pour les classes de CP / CP-CE1 / CE1-CE2 : 3 séances tout au long de l'année.

La 1^{ère} séance est prévue le vendredi 18 novembre pour « Une vie de chat ».

- Spectacle de Noël. Reprise d'une idée qui était toujours dans l'esprit des enseignants.

Un spectacle de théâtre par la compagnie de la « tête de mule » va être programmé à la salle de la Brenne en janvier.

Le même spectacle en deux représentations. Le contact a été pris avec la compagnie pour fixer une date des représentations.

- La voile à Panthier : beaucoup de mal pour obtenir une réponse pour réserver une période. Finalement l'activité se déroulera la semaine 22 en 2023, du 30 mai au 2 juin.

- Carnaval : programmation à définir selon le contexte sanitaire et les contraintes du moment.

- Une proposition d'intervention de la professeure d'allemand du collège est à l'étude pour les classes de Mme GODEK et de M. GEOFFRAY.

- Apprendre à porter secours : l'APEL fait les démarches pour qu'une action soit programmée pour les CM1 et CM2.

- Le maître des CM2 essaiera de mettre en place un nouveau dispositif Savoir Rouler A Vélo, SRAV. Qui combine de la prévention routière, de la connaissance « technique » de l'engin, de la pratique en plateau et lors de déplacement plus longs.

- Sortie de fin d'année pour les classes : Trop tôt pour faire des prévisions.

Les CE1/CE2 et CE2 assisteront à un spectacle de marionnette « la boîte à joujoux » puis visiteront le musée des beaux arts le 12 mai.

- Kermesse des écoles : La salle est réservée pour le samedi 17 juin 2023.

Les activités des classes : Les CE2 de Mme DECARIS sont engagés dans un échange avec une classe de Finlande, des enregistrements de présentations ont été réalisés et envoyés. La « réponse » est attendue.

Les CP et CP/CE1 de Mmes CLERC et SALOMON sont engagés dans un parcours spectacle avec l'orchestre

Dijon-Bourgogne en mars 2023. Des instruments de musique leurs seront présentés au sein des archives départementales.

L'activité est double : la découverte du lieu et des instruments de musique.

Activités de l'association APPEL

Voici les activités en cours ou prévues pour 2022-2023 :

- vente d'objet personnalisé sur le thème des fruits et des légumes. Les dessins des enfants réalisés cette semaine serviront pour illustrer les objets.
- kit halloween: il sera distribué avant les vacances de la Toussaint et un défilé sera organisé le 31/10 à Sombernon.
- Spectacle à Noël : le 10/12 aura lieu un spectacle à la salle des fêtes avec un goûter (entrée payante, goûter offert)
Le spectacle proposé est « Hôtel des Hortensias ».
- Action de vente des gâteaux Mistral : date non encore définie mais plus ou moins comme l'an passé (février)
- Kermesse: la salle est réservée le 17 juin + tombola (on espère encore être fort)
- « boum » des CM2 : samedi 1er juillet à Aubigny.

6- Coopérative scolaire :

La coopérative sert à financer à la fois les différentes sorties (spectacles, activités de fin d'année, les transports...etc.) mais aussi à financer l'achat du petit matériel pour les activités des classes (Fêtes des mères et pères)

Les montants de la cotisation demandée au titre de l'année scolaire 2022-2023 sont inchangés :

10 € pour un enfant, 18 € pour deux enfants et 25 € pour 3 enfants uniquement scolarisés en élémentaire.

L'appel à cotisations a été fait dans les cahiers de liaison.

La mandataire de la coopérative, Mme DECARIS, nous communique le « compte-rendu financier » de l'année scolaire 2021-2022 : solde actuel 15 936 € dont 1 236 € de cotisations des familles. Le Sivos a effectué un versement à la coopérative pour l'achat de matériel sportif ; la commande sera passée en novembre

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les différents contributeurs (mairies, SIVOS, parents) pour ces subventions/dons.

7- Sécurité de l'école.

La posture « Vigipirate urgence attentat » est toujours en vigueur mais nous ne pouvons pas la suivre à la lettre car l'accueil se fait en classe directement à cause des travaux dans la cour. Il n'est pas possible de laisser une personne en statique à la porte car tous doivent surveiller leurs classes.

Le périmètre est maintenant totalement clos, serrure fermée face aux personnes ayant la volonté de pénétrer dans son enceinte par la fermeture effective de tous les points d'accès.

Sécurité-incendie : un exercice « incendie » a eu lieu le 30 septembre.

Il s'est correctement déroulé mis à part l'observation d'un délai qui paraît long entre le déclenchement sur un boîtier et l'émission du signal. Le rassemblement s'est effectué sur les place sous la mairie.

PPMS intrusion : exercice intrusion du 14 octobre.

Les chemins de fuites sont maintenant bien établis. Une alarme sonore différenciée commune au bâtiment entier « évacuation ou confinement » (voix parlante) est en place et les boîtiers fonctionnent.

Le signal est croisé avec la maternelle selon le lieu de l'identification de l'intrus.

Si confinement en maternelle → évacuation en élémentaire. Si confinement en élémentaire. → évacuation en maternelle
Dans cet exercice c'est la maternelle qui se confinaient et l'élémentaire qui devait fuir.

Constat : le message n'est pas entendu dans la cour de récréation, les 2 classes qui s'y trouvaient l'ont entendu qu'une fois entrées dans le bâtiment. Cela va demander de structurer une pièce de confinement tout proche de cette cour, quelque soit le message donné. Ce sera la salle informatique avec l'occultation de tous les hublots.

Le message est peu audible avec les portes fermées dans les classes.

Le trajet de fuite des classes 1, 2 et 3, les plus « petits » imposent qu'un adulte ouvre les portes qui ne possèdent pas d'ouverture avec barre « anti panique » ou de bouton mollet. Cela ralentit fortement la progression des enfants.

Quid si les enseignants n'ont pas leur clés sur eux ??

Dernière remarque, il manque un passage pour piétons face à la mairie pour sécuriser la traversée des enfants car le rassemblement est sur le parking.

L'école vient d'être informée que le revêtement jaune, les plaques d'habillage de « l'extension » du bâtiment du périscolaire présente des signes importants de détachement.

Les supports sous ces plaques ne sont pas conformes à ce qui était prévu à la construction. Ils se sont fortement dégradés avec la pluie. Il faut tout reprendre et faire appel aux assurances des artisans.

Une mise en sécurité sera placée à l'entrée du périscolaire qui sert également pour 3 classes ; l'entrée des 3 autres classes sera décalée pour respecter la zone interdite (risque de chute).

8- Les services périscolaires :

Actuellement 90 enfants d'élémentaire et 60 de maternelle mangent à la cantine.

Il y a des fortes tensions liées à la capacité d'encadrement.

Quelques rappels :

- Les justificatifs d'absences sont à transmettre dans les 3 jours suivant l'absence de l'enfant.
- En cas de maladie : il faut une autorisation des parents + la copie de l'ordonnance pour la prise des médicaments.
- En cas de modifications importantes dans l'entourage des enfants il est important de transmettre les informations afin de permettre aux encadrants de mieux comprendre et aborder l'enfant.
- Prévoir des vêtements adaptés aux conditions climatiques surtout pour les groupes qui vont prendre leur repas à la salle de la Brenne.
- En cas d'absence d'un enseignant pas remplacé le jour même, il n'y a pas de facturation MAIS si les familles sont prévenues à l'avance de l'absence sans remplacement, il faut effectuer les démarches d'annulation du repas sur le site. Si cela n'est pas fait = facturation du repas.

9- Fonctionnement de l'école, bilan des travaux, demandes complémentaires, équipement, investissements, usage des locaux,

L'école remercie le SIVOS pour les crédits de fonctionnement (fournitures de rentrée « consommables ») versés (52 € par enfant/an) et les crédits d'investissement pour lesquels nous avons composé avec la maternelle.

Ces investissements ont porté sur les tables simples réglables avec des chaises que nous pensons plus solides, cela remplace progressivement les tables doubles avec assises attachées, et une série de livres pour les CM2.

La classe de CP a vu son ordinateur et son vidéoprojecteur remplacé (l'autre matériel HS).

L'achat de matériel sportif se fera par une subvention donnée à la coopérative scolaire.

Nous avons enfin des conditions de projections correctes par le collage d'adhésif blanc sur les tableaux en remplacement du « bricolage » des classes (panneau en carton, en bois....)

La photocopieuse inadaptée à nos besoins a été changée juste avant les congés d'été ; sa prise en main avant la reprise s'est avérée complexe avec une installation incomplète.

Les travaux des salles du périscolaire.

Ils se poursuivent et jusqu'à présent les interventions « bruyantes » ont eu lieu à la pause ou le mercredi.

Mais cela reste tout de même gênant pour la poussière et il y a du bruit d'activité en continu.

10- Questions diverses.

L'ensemble des parents n'a pas transmis de questions aux délégués présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion le vendredi 24 février 2023

Signé GEOFFRAY Luc

Président du Conseil d'École Élémentaire.



Ecole élémentaire de Sombernon
Rue Ferdinand Mercuzot
21540 SOMBERNON
Tél : 03.80.33.30.26